RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 4275564B-6FD2-84F8-81AD-1E8C211BD4E0

226 RUE DE FOUGERES
SNC au capital de 1 000 euros
Siège Social : 75 rue de l'Alma
35000 RENNES
879 737 765 RCS RENNES

ci-après dénommée la « **Société** »

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'Assemblée Générale Extraordinaire Du 22 septembre 2026

Le 22 septembre 2026,
A 9 heures,

Les associés de la Société 226 RUE DE FOUGERES, société en nom collectif au capital de 1 000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Damien SAVEY, président de la SASU SAVEY FINANCES, elle-même présidente de la SAS GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, elle-même présidente de la SAS BATI ARMOR, cogérante.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par chacun des associés en entrant en séance.

Le président constate que sont présentes :

La SAS GROUPE BATISSEURS D'AVENIR,
Représentée par la SASU SAVEY FINANCES, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Damien SAVEY, Président
Titulaire de 72 parts72 parts

La SAS BATI INVEST,
Représentée par Monsieur Christophe DESFOSSES, Président,
Titulaire de 25 parts25 parts

La SASU HS FINANCES,
Représentée par Monsieur Hugues SERRAND, Président,
Titulaire de 2 parts02 parts

La SASU ANTOINE GOUARIN,
Représentée par Monsieur Antoine GOUARIN, Président,
Titulaire de 1 part.....01 part

100 parts

Le Président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée, elle peut délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

Docusign Envelope ID: 4275564B-6FD2-84F8-81AD-1E8C211BD4E0

- La feuille de présence
- Le projet de cession de parts et des modifications envisagées
- Le rapport du gérant
- Le texte des résolutions présentées.

Il précise que tous ces documents ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par la loi.

L'Assemblée Générale, sur sa demande, lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

1. Agrément de projet de cession de parts sociales
2. Modification de l'objet social
3. Adoption des statuts modifiés article par article
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
5. Questions diverses

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance de :

- l'intention que leur a exprimée la société BATI INVEST de céder 25 parts sociales, à valeur nominale de 10 euros, à la société GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, SAS au capital de 36 012 680 €uros, dont le siège social est à Nantes (44000), 1 ter mail Pablo Picasso, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le n° 821 353 315
- l'intention que leur a exprimée la société HS FINANCES de céder 2 parts sociales, à valeur nominale de 10 euros, à la société GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, SAS au capital de 36 012 680 €uros, dont le siège social est à Nantes (44000), 1 ter mail Pablo Picasso, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le n° 821 353 315
- l'intention que leur a exprimée la société SASU ANTOINE GOUARIN de céder 1 part sociale, à valeur nominale de 10 euros, à la société BATIMMO, SCI au capital de 150 000 €uros, dont le siège social est à Rennes (35000), 75 rue de l'Alma, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le n° 527 687 743

déclare agréer ces cessions, à compter de ce jour et d'en modifier en conséquence les statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés déclare ajouter l'activité de location, notamment en coliving à son objet social et d'en modifier en conséquence les statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence, l'Assemblée modifie :

Docusign Envelope ID: 4275564B-6FD2-84F8-81AD-1E8C211BD4E0

- l'article 2 des statuts, en y ajoutant l'activité de coliving, de la manière suivante :

« La Société a pour objet en France et en tous pays :
[…]
la location, la gestion, l'entretien, l'administration et l'exploitation dudit ensemble immobilier, et notamment en activité de coliving ;
[…] »

- l'article 8 des statuts de la manière suivante :

« Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :
*GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, les parts de 1 à 9999 parts
*BATIMMO, la part 1001 part
Total égal au nombre de parts composant le capital social : 100 parts sociales. »

L'Assemblée décide également de mettre à jour :

- l'article 20, 1°Nomination, de la manière suivante :

« […] Sont nommés premiers co-gérants de la société :

- la SAS BATI ARMOR, RCS RENNES 503 365 397, dont le siège social est [redacted] représentée par la SAS GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, Présidente, elle-même représentée par la SASU SAVEY FINANCES, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Damien SAVEY, Président
- la SAS GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, RCS NANTES 821 353 315, dont le siège social est [redacted] représentée par la SASU SAVEY FINANCES, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Damien SAVEY, Président »

L'Assemblée Générale adopte article par article, puis dans son ensemble le texte des statuts de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au gérant à l'effet de dresser le procès-verbal constatant la réalisation définitive de la cession intervenue lorsqu'elle sera notifiée à la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 30

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et les associés

SAS GROUPE BATISSEURS D'AVENIR
Monsieur Damien SAVEY



SAS BATI ARMOR
Monsieur Damien SAVEY



SASU HS FINANCES
Monsieur Hugues SERRAND

[redacted]

SASU ANTOINE GOUARIN
Monsieur Antoine GOUARIN

Signé par :
[redacted]
C5781F682B544C3...

SAS BATI INVEST
Monsieur Christophe DESFOSSES

Signé par :
[redacted]
52281D766603443...

Docusign Envelope ID: 4275564B-6FD2-84F8-81AD-1E8C211BD4E0

226 RUE DE FOUGERES
SNC au capital de 1 000 euros
Siège Social : 75 rue de l'Alma
35000 RENNES
879 737 765 RCS RENNES

FEUILLE DE PRESENCE DE
L'Assemblée Générale Extraordinaire
Du 22 septembre 2026

N°	Nom Adresse	Nombre de parts	Nombre de voix	Signature
1	**SAS GROUPE BATISSEURS D'AVENIR** Représentée par la SASU SAVEY FINANCES Représentée par M. Damien SAVEY - 1ter mail Pablo Picasso 44000 NANTES	72	72	DocuSigned by: Damien SAVEY B8B5C0EBCDB7464...
2	**SAS BATI INVEST** Représentée par M. Christophe DESFOSSES - 75 rue de l'Alma 35000 RENNES	25	25	Signé par : Christophe DESFOSSES 52281D766603443...
3	**SASU HS FINANCES** Représentée par M. Hugues SERRAND - 3 allée des Hautes Ruelles 35760 SAINT-GREGOIRE	02	02	Signé par : Hugues SERRAND 3E88C6788C1A473...
4	**SASU ANTOINE GOUARIN** Représentée par M. Antoine GOUARIN - 22bis avenue Gros Malhon 35000 RENNES	01	01	Signé par : Antoine GOUARIN C5781F682B544C3...

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence arrêtée à 4 associés présents possédant ensemble l'intégralité des 100 parts.

Le président
Monsieur Damien SAVEY

DocuSigned by:
Damien SAVEY
B8B5C0EBCDB7464...